

10 avr 2006 -14:11

Le Ministre Armand De Decker propose une loi condamnant la négation du génocide au Rwanda

Le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, réagit fermement à la manifestation organisée hier par des opposants rwandais niant le génocide de 1994.

Le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, réagit fermement à la manifestation organisée hier par des opposants rwandais niant le génocide de 1994.

Le Ministre Armand De Decker propose une loi condamnant la négation du génocide au Rwanda
BRUXELLES, le 7 avril 2006 - Le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker, réagit fermement à la manifestation organisée hier par des opposants rwandais niant le génocide de 1994. Si les libertés de pensée et d'expression sont des droits inaliénables, il ne peut être permis à personne de réécrire l'Histoire. La Belgique a, à de nombreuses reprises, dénoncé le génocide au Rwanda, notamment par la résolution du Sénat du 1er avril 2004, et reconnu les responsabilités de la communauté internationale, y compris celles de la Belgique, qui n'a pas eu le courage de prendre les mesures nécessaires pour y mettre fin. Depuis près de 12 ans, la Belgique continue d'oeuvrer, aux côtés des autorités rwandaises, à la justice et à la réconciliation. Prenant exemple sur la loi du 23 mars 1995, tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national-socialiste allemand pendant la seconde Guerre Mondiale, le Ministre Armand De Decker considère que la négation du génocide au Rwanda doit également être punie pénalement en Belgique. Armand De Decker souhaite que le Parlement prenne l'initiative de l'adoption d'une nouvelle loi condamnant la négation du génocide au Rwanda. Contact Presse : Erik Silance Porte-parole du Ministre Gsm : 0475/756 288@ : erik.silance@diplobel.fed.be Les communiqués peuvent être consultés sur les sites www.armanddedecker.be et www.dgcd.be

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be